



RÉUNION DSF-TPG DU 2 OCTOBRE 2009

**CE QUE MAC DO FAIT EN 5 MINUTES
LA DGFIP S'ENGAGE SUR 2**



Toujours plus vite « pour servir le client », plus de productivité, on pousse la conscience professionnelle à calculer la circonférence de la tranche de fromage, le poids de la feuille de laitue. Le seul problème est que le service public fiscal et comptable n'a pas vocation à préparer des hamburgers.

L'importation des méthodes de travail et des modes de gestion empruntés au privé ne visent pas améliorer les conditions d'exercice de nos missions mais s'inscrivent dans l'anéantissement du principe d'égalité de traitement du citoyen quelque soit ses capacités contributives et sa zone d'habitation.

Cette réunion préparatoire au CTP du 15 Octobre sur la mise en place des SIP de BALMA et de COLOMIERS aura malheureusement permis de vérifier l'ensemble de ces constats.

Les principaux sujets abordés :

- Mise en place des SIP de Colomiers et de Balma
- Plans immobiliers TG / DSF, St Gaudens, Basso Cambo
- Horaires variables dans les SIP et dans les sites de la DLU dits « sites fusionnés »

SIP DE BALMA ET COLOMIERS

Les éléments essentiels sur l'organisation de ces SIP n'ont été livrés que parce que nous avons posé des questions. Les agents des postes concernés sont très peu informés, particulièrement à Balma. Les seuls agents qui ont été réunis sont les agents « titulaires » de l'accueil, sans les caissiers.

La CGT insiste sur les problèmes d'affectation des agents CP qui auront à se déterminer sur une option : intégrer ou pas la filière fiscale.

Quelles garanties quant au maintien sur la résidence si l'agent ne souhaite pas rejoindre le SIP ? Où sera-t-il affecté ? Dans quel cadre l'agent aura à se déterminer ?

Nous avons exigé que les postes des agent(e)s de la CP travaillant dans la partie recouvrement de l'Impôt et faisant le choix de ne pas intégrer les SIP soient tous remplacés. Ce que rien ne garantit aujourd'hui !!! Suite à notre intervention, le TPG indique ne pas vouloir modifier la résidence géographique autant que possible.

Nous risquons d'être confrontés à des situations où des services risquent de se retrouver en sur-effectifs par rapport à l'ORE et des SIP en déficit. La Direction ne souffle pas mot !!!

Comment seront traitées les demandes de mutation en instance ? Quel va être le sort d'une demande de mutation d'un agent affecté dans un SIP ? Sera-t-elle bloquée ? Non, nous a répondu la Direction. Les mutations actuelles et les nouvelles ne seront pas bloquées.

Les équipes d'encadrement qui vont être réunies le 12/10 seront informées. Les nouveaux chefs de service qui ne sont pas encore affectés dans les SIP seront également informés sur le respect des règles et conditions de vie.

Suite à une question des OS sur les départs programmés de chefs de service dans les structures concernées, il nous est répondu que : « La transition avec les nouveaux chefs de service qui n'auront aucune maîtrise du métier sera difficile mais c'est le prix à payer ».

Les Directions rencontreront les personnels le 8/10 à COLOMIERS et le 25/10 à BALMA. Les équipes RH iront également sur place toute la journée pour répondre aux questions des collègues : le 19/10 à BALMA et le 20/10 à COLOMIERS.

ACCUEIL PHYSIQUE :

La direction rappelle le principe du respect des métiers mais cette question reste floue car il est rappelé que le 1er accueil est « généraliste ». Sur les deux sites, l'accueil primaire (banque) est un accueil généraliste qui oriente, selon les problèmes, vers un agent DGI ou CP. Mais, à l'accueil dit secondaire si la question, pour un agent DGI, relève de la CP, il doit être en mesure d'y répondre sauf si c'est une question trop pointue! Bref, un gestionnaire de file d'attente sophistiqué a été installé sur chacun des deux sites...Ces gestionnaires de files d'attente seraient sous-utilisés à l'heure actuelle.

Les cellules accueil (hors caisse) ont été dimensionnées de la manière suivante :

COLOMIERS
1C origine DGI (derrière la banque)
2 B origine DGI (accueil secondaire)
1 B origine CP (accueil secondaire)

BALMA
2 C origine DGI
1 C origine CP
1 B origine CP
2 B origine DGI

L'accueil a été dimensionné pour répondre à une affluence « moyennes eaux ». La CGT évoque la question des équipes de renfort. La direction répond que les renforts continueront à se faire comme ils se font actuellement.

Quant à la question de la rotation des agents (qui avait lieu dans les Trésoreries), elle est balayée par une réflexion de Mme Arrighi : « Votre vérité d'aujourd'hui impose cette rotation mais ce n'est pas la même organisation qui sera retenue dans les SIP ».

D'après elle, la tension était due à une réception indistincte Caisse – Accueil notamment à Colomiers. Une réception distincte devrait calmer les contribuables. (?) L'accueil sera professionnalisé, c'est-à-dire exercé par des agents affectés à temps plein sur ces fonctions, ce que refusent la plupart des agents du Trésor en raison de la pénibilité de ce poste de travail.

Les agents du Trésor qu'ils exercent en zone urbaine sensible ou non préfèrent exercer par rotation d'une journée, voire d'une demie journée.

L'encadrement des cellules accueil ?

Quel est le rôle du A accueil ? Il pourra être d'origine DGI ou CP. Sa fonction sera de gérer le personnel accueil, piloter l'accueil téléphonique et soutenir ses agents sur le plan technique.

Des sessions de formation sont prévues. Des correspondants de veille à la direction leur apporteront leur soutien technique.

Equipes d'encadrement :

- A BALMA : 1 responsable de SIP, 1 Inspecteur Départemental (ancien adjoint du CDI), 1 A FF et 1 A GP
- A COLOMIERS : 1 responsable de SIP, 1 A FF arrivé au 01/01/2009 et 1 A CP

Les inspecteurs ont vocation à apporter le soutien technique aux agents

Caisse :

La caisse du SIP effectuera les encaissements de la Trésorerie secteur local. Les encaissements et les opérations comptables seront effectuées selon les modalités de la caisse conjointe entre SIP et Trésoreries installées dans les mêmes locaux décrites dans la lettre circulaire du 06/10/2008. L'usager n'aura qu'une seule caisse, certes, mais il faudra qu'il devine que le titre de recettes communal qu'il a reçu de la Trésorerie de Balma il devra le payer au « Service des Impôts des Particuliers »...



ACCUEIL TELEPHONIQUE :

L'accueil téléphonique est lui aussi fondé sur « le respect des métiers » mais ce principe se heurte aux nouvelles modalités d'affichage du n° de téléphone sur les documents reçus par les contribuables. Actuellement les contribuables ont 2 numéros : celui de la Trésorerie et celui du secteur d'assiette concerné.

Avec les SIP le principe adopté en Haute Garonne est que les documents fiscaux ne comportent qu'un seul numéro pour le SIP. Lorsque l'usager relève à la fois d'un SIP

BALMA :

Dans un 1er temps l'organisation actuelle est maintenue, les n° sont inchangés :

- **Gestion des appels par les secteurs d'assiette avec groupement d'appels pour répartir les appels entre agents**
- **Gestion des appels sur la Marguerite pour le recouvrement**
- **L'installation du SVI (Serveur Vocal Interactif) pour orienter les usagers vers le secteur de gestion concerné est à l'étude : du type « paiement » taper 1, sinon les appels seront orientés directement vers les secteurs d'assiette en fonction de la commune.**

COLOMIERS :

Un serveur à reconnaissance vocale va être expérimenté au 1er décembre 2009.

- **Colomiers gère 44 communes dont 33 qui dépendent de Trésoreries extérieures : Trésoreries de Grenade et de Blagnac qui garderont leur numéro**
- **11 communes dépendent de la Trésorerie de Colomiers, réparties entre les deux pôles de gestion d'assiette. Le serveur répartira les appels en fonction du nom de la commune.**

Actuellement sur les courriers relatifs au recouvrement de l'impôt est indiqué le numéro de téléphone de la trésorerie mixte (numéro du standard). Une fois le SIP créé, ce numéro sera conservé pour la trésorerie secteur local.

Problème : les usagers appelleront à ce numéro pour toute question (secteur local ou recouvrement), à charge aux collègues du secteur local de répercuter sur le SIP.

Une étude est en cours sur la gestion de ce problème que la Direction a semblé découvrir en pleine séance (« Gaston y a la téléphone qui son, et y a person qu iy épond ! »)

La généralisation des espaces dédiés à l'accueil téléphonique dits « Marguerites » implantés au Trésor dans les Trésoreries spécialisées Impôts n'est pas à l'ordre du jour : Pour l'instant, pas d'extension à d'autres SIP comme à Colomiers, pas d'extension à l'assiette.

L'implantation des marguerites se heurte au manque d'effectifs. La situation peut évoluer soit dans les SIP, soit dans d'autres centres d'appels : la DGFIP a lancé un audit sur les liens CPS / CIS de Lille.

FUTURS GRANDS SIP : Cité, Rangueil, Basso

Des groupes de travail spécifiques ont lieu au plan national.

Les OS demandent à ce que les éléments d'information et de discussion soient rapidement donnés.

Le TPG répond que chaque échéance SIP devra être traitée en temps voulu. « On règle Balma et Colomiers réglés à 90 % ... puis on reparlera des autres SIP ».

La CGT IMPOT-TRESOR insiste sur le fait qu'on ne peut attendre 2011 pour avoir ce débat. La direction indique alors qu'elle va organiser des réunions d'informations sur les grands SIP. Une réunion a déjà eu lieu avec les équipes d'encadrement le 1er Octobre.

Sur les problèmes d'accueil, qui sont sensiblement les mêmes sur tout les sites, le TPG précise que c'est un jeu à trois où interviennent la direction, l'ergonome et les agents. Des réunions sont prévues pour rencontrer les agents de l'accueil : le 5/11 à la Cité et le 6/11 sur Rangueil.

Sur la problématique des caisses, c'est tranché : pas de caisse commune SIE-SIP, mais caisse commune aux SIP présents sur le même site. Des protocoles seront établis entre SIP.

La Direction indique qu'il ne doit pas y avoir des SIP à plusieurs vitesses, le choix doit être dicté par les missions à exercer et une réflexion doit se faire site par site sur la manière de s'organiser. Le site le plus difficile sera la Cité.

SOCIAL - LA POLITIQUE DE SARKOZY PORTE SES FRUITS



INSTALLATIONS IMMOBILIERES :

TG Place Occitane :

La Direction nous présente la modification des plans présentés à l'occasion de la réunion du 17 septembre.

Sur les plans du 5eme étage il y avait le Pôle National RH actuellement rue Alsace et la Délégation Interrégionale (au Sully aujourd'hui).

Ces services n'apparaissent plus sur les plans remis le 2/10. Le 5eme étage est un « étage de transit » destiné à loger les personnels pendant les réaménagements des autres étages.

Les plans précédents indiquaient que les Domaines seraient installés au 1er étage (2011). Les nouveaux plans précisent « Domaines ou Plateforme CHORUS » : La plateforme pourrait être installée en 2011 à la place prévue pour les Domaines ou au 5eme étage, tout dépend de son dimensionnement : 20, 30, 40 agents...

L'application CHORUS gère notamment la dépense de l'Etat. Elle est en cours de déploiement. Depuis le 1er Juillet elle paye les dépenses de l'Education Nationale. Sa généralisation se fait par Ministère et par BOP (Budget Opérationnel de Programme).

Avec cette application le circuit de la dépense publique est complètement intégré, les missions de contrôle du comptable public tendent à disparaître. L'objectif est de mettre en place des « services facturiers » qui regrouperont services ordonnateurs et agents du Trésor. Ces services pourront être établis à l'échelon régional, supra-régional, commun à plusieurs Ministères ... suivant les évolutions de la RGPP.

La plateforme CHORUS qui serait installée à la TG paiera les dépenses de toute la région pour la DGFIP, la DIRECTE (Direction Régionale des Entreprises, de la Consommation, du Travail, de l'Emploi), la CULTURE.



Elle regroupera sans doute les agents des services Logistique des Directions concernées et à terme des agents des services Dépense quand elle se transformera en service facturier.

La DGFIP devrait être la 1ère direction à créer des services facturiers à l'échelon déconcentré.

Une réunion spécifique sur le sujet devrait être organisée par la Direction d'ici la fin de l'année.

Nous avons souligné l'inquiétude des agents, le fait qu'ils ne soient pas consultés et la nécessité de traiter les problèmes en aval. Les personnels découvrent les changements au vu des plans.

Nous avons relayé et insisté sur l'inquiétude omniprésente des agents, la façon méprisante de traitement des personnels. Il n'y a aucune consultation préalable à tout changement (de mission, géographique).

La communication est réduite à peau de chagrin, les personnels découvrent les changements au vu des plans : quelle considération !!!

DSF Rue des Lois :

Les locaux du service RH de la TG ont été réaménagés conformément aux souhaits des personnels du Trésor. Il reste à régler le bureau du chef de service.

En revanche, les superficies réservées au service RH de la DGI qui n'ont pas été revues à l'occasion des ré-aménagements doivent être agrandies.

Les OS (CGT-SNUI) ont donné leur accord pour l'utilisation du local syndical situé au 2ème étage.

SAINT GAUDENS

Nous avons signalé au TPG la discrimination dont la CGT a fait l'objet. En effet, lors du CHS de juillet 2009, la CGT a demandé que le CHS visite les locaux de St-Gaudens et du Mirail.

Pour St-Gaudens cette visite s'est faite sans que notre organisation ne soit convoquée. De la même façon, les agents du trésor en ont été exclus.

D'après M. Ferrali, il s'agit d'un problème d'incompréhension. Devant notre insistance la direction a tenté de noyer le poisson en rétorquant que la convocation (par habitude) n'avait été envoyée qu'à une seule personne et non à l'organisation. Un seul élu a reçu la convocation envoyée alors même qu'il était en stage.

Nous constatons que les agents du Trésor arrivent dans l'hôtel des Impôts de St Gaudens dans des conditions plus que déplorables.

Ils ne sont informés de rien alors même qu'ils seront beaucoup moins bien installés qu'ils ne le sont aujourd'hui et que les superficies d'occupation par agent sont inférieures aux normes.

La direction informe que lors d'une réunion en février sur le site de St Gaudens, des agents du Trésor ont participé.



Nous faisons remarquer que l'ensemble des agents DGI de St-Gaudens n'ont pas participé aux discussions contrairement à ce qui nous a été affirmé notamment concernant un prétendu courrier par lequel les agent(e)s auraient signifiés collectivement être d'accord avec le projet.

La Direction reste étrangement muette !!!

Le constat est fait que certains agents auront à partager 28 m² à quatre ce qui est largement en dessous des normes préconisées par notre administration.

A tout cela, il nous est rétorqué qu'il s'agit d'un malentendu et que les filières fiscales et comptables doivent être informés de la même façon.

La CGT revient à la charge sur le problème de l'amiante. Faut-il attendre le résultat des bilans de santé de tous les agents des sites de St-Gaudens, du Mirail et de la TG pour que le problème de l'amiante soit réellement pris en considération?

MIRAIL

Le TPG et le DSF nous ont précisé qu'ils ont rencontré l'ergonome et M Mané.

Ils attendent la présentation précise de l'ergonome avant de la communiquer aux agents. L'ergonome devrait venir le 8 octobre pour une présentation aux OS puis rencontre des agents (ex-DGI et ex-Trésor) avec les élus en CHS, plus IHS le jeudi 8 octobre.

L'ergonome doit également visiter les locaux de l'actuelle Trésorerie.

Nous rappelons que lors de la venue de M. Mané sur le site, on nous avait indiqué que des groupes de travail seraient mis en place. M Ferrali répond que cela sera respecté.

Sur la problématique du site occupé durant la période des 18 mois d'intervention des entreprises, le TPG a précisé que, dans le courant du mois d'octobre, des éléments d'information seront donnés.

Il a précisé que les agents ne travailleraient pas au milieu des travaux, qu'il recherchait des solutions de substitution, soit de nouveaux locaux, soit des algécos.

A notre demande, le DSF a précisé qu'ils avaient sollicité des agences immobilières pour des visites de locaux dès la semaine prochaine, notamment des locaux de la Maison des Lois située à côté de la Trésorerie. **Ils sont preneurs d'éventuelles solutions que nous pourrions leur apporter!!!**

Le problème du parking, déjà insuffisant, est rappelé par les organisations syndicales ainsi que la nécessité, pour les agents, d'une grande clarté sur l'ensemble des problèmes de ce site.

TRESORERIE DE L'ISLE EN DODON

La CGT insiste sur le cas de l'agent CP qui est seule en poste à L'Isle-en-Dodon et qui doit obligatoirement être renforcé, compte tenu de ses charges de travail importantes.

Aucune aide supplémentaire n'a été donnée à ce poste pour le basculement à l'application Hélios en amont et en aval.

3 agents de l'équipe de renfort du Comminges ont été mobilisés au dehors : à Caraman, Toulouse et Muret !

C'est tout à fait normal qu'une équipe dédiée au renfort dans le Comminges intervienne sur Caraman!! C'est ce qu'on appelle le rapprochement!!!

AGEN: PÉTITION CONTRE LA FERMETURE D'UN BUREAU DE POSTE.



Pour le TPG la trésorerie de l'Isle-en-dodon n'est pas en sous effectif ... évidemment il a supprimé un emploi qu'il a affecté en surnombre à Boulogne sur Gesse par anticipation sur la fermeture de l'Isle!!!

Mais voilà PARINI ne l'autorise pas à fermer l'Isle... il donne l'autorisation de fermer Villefranche ou Nailloux mais pas l'Isle... cherchez l'erreur!

Le TPG (dindon de la farce dans cette histoire) indique qu'il ne procédera à aucune fermeture de trésoreries sur les deux ans à venir !!!

La CGT revendique la réimplantation d'emplois à l'Isle en Dodon et s'opposera à toute nouvelle suppression de trésorerie.

EQUIPES DE RENFORT CP :

Précisément, sur les équipes de renfort de la CP, le TPG indique qu'elles seront, en priorité, dédiées aux 2 SIP de Balma et Colomiers.

Nous indiquons au TPG qu'il ne faut pas déshabiller Paul pour habiller Pierre. Toutes les missions doivent être préservées.

De même, l'implantation systématique de l'équipe de renfort dans un poste montre le manque d'effectif de façon pérenne.

Nous indiquons que le traitement des personnels de l'équipe de renfort est inadmissible : affectation la veille pour le lendemain, idem pour l'information des postes ou services.

Le TPG nous a indiqué que les agents de l'équipe de dépannage donnaient tardivement leurs congés. Les collègues apprécieront !!!

Un bilan de l'utilisation des équipes fait ressortir que 40 % de l'équipe est utilisé sur le secteur local et 60 % sur le recouvrement.

Compte tenu des effectifs tendus des services et de l'équipe de renfort il sera difficile aux Directions de tenir l'engagement de PARINI de faire remplacer les agents du Trésor des SIP par d'autres agents du Trésor.

Nous rappelons à M Le FLOCH qu'il a oeuvré pour le non éclatement des trésoreries et que la scission actée par la Centrale va conduire à une polyvalence et à une industrialisation des tâches qui vont contribuer à dégrader les missions et les conditions de travail des collègues.

HORAIRES VARIABLES :

Seuls les agents des « services fusionnés » en bénéficient : nouvelle notion apparue qui introduit une discrimination sur le régime des horaires variables et les règles de vie quotidienne entre agents des services de la DRU et des services assimilés (Voir liste des services fusionnés ou assimilés sur le site CGT).

Les agents de ces services pourront bénéficier de la modulation individuelle des horaires variables qui était en vigueur à la DGI.

Mais les agents des Trésoreries non fusionnées n'en bénéficieront pas.

Par exemple, les agents de la Trésorerie du secteur local de Balma n'en bénéficieront pas alors que leurs collègues qui rejoindront le SIP y auront droit!

Lors de la réunion du 02/10, la Direction a étendu le bénéfice de ce régime au CAS/TTA, plus considéré par le TPG comme un service de la TG que comme un poste comptable...

Mais la fusion a été l'occasion pour la nouvelle DGFIP de remettre en cause la fin de plage fixé à 15H30 en vigueur au Trésor, notamment à la TG, à la RF Municipale de Toulouse...

La CGT revendique pour tous l'application immédiate de la modulation individuelle ainsi que la possibilité de terminer la plage fixé à 15 H 30.

Les agents des SIP vont être consultés sur les modalités d'horaires variables qui seront fixés par site : Place occitane / Rue des Lois / SIP.

Pratiquement l'ensemble des plages fixes et variables des services du Trésor ne rentrent plus dans les clous de la nouvelle réglementation issue de la fusion !

Le Décret de 2000 n'a pourtant pas changé!

La Direction proposera par exemple aux agents installés rue des lois soit le protocole actuellement en vigueur à la DSF soit un nouveau protocole.

La CGT a demandé que des votes soient organisés afin que chaque agent puisse s'exprimer dans les meilleurs conditions.

Les modules ARTT/Congés feront eux l'objet de choix individuels qui pourront être renouvelés chaque année.

LA RÉFORME DE L'HÔPITAL PUBLIC
EST-ELLE DANGÉREUSE ?



RPIE : Responsable à la Politique Immobilière de l'Etat :

Nouvelles compétences de la TG confiées à un RPIE.. Les plans font apparaître 2 bureaux alors qu'à l'heure actuelle un seul agent exerce cette mission avec le RPIE.

La place est prévue mais le TPG répond que pour l'instant il n'y a pas urgence à pourvoir ce poste.

POLRE : Pôle National d'Assistance au Contrôle de la Redevance Audiovisuelle :

La CGT demande si les futurs départs seront remplacés.

Au moment de la fermeture du Centre de la Redevance ce service comptait 22 agents.

Alors même que la DGCP a soutenu à l'époque que ses missions étaient pérennes, ce service ne compte aujourd'hui que 11 agents. En Février il pourrait être réduit à 10.

- Le TPG ne garantit aucun remplacement.
- Les contrôles pourraient être déportés sur d'autres services.
- Il y aurait une réflexion sur le sujet actuellement à la DGFIP.

Une des questions qui sous-tend le devenir de ce service est d'évaluer le rendement de contrôles qui ne seraient pas effectués de manière ciblé et spécialisé comme c'est le cas actuellement avec le POLRE.

Si les contrôles sont dilués parmi d'autres de nature différente le rendement ne sera pas le même.